



Formation Assurance Vie et Fiscalité

Réf : DDA5

Notions fondamentales

- Comprendre les finalités d'un contrat d'assurance vie en cas de vie et de décès, et distinguer épargne/prévoyance.
- Identifier les différents frais applicables sur un contrat d'assurance vie et leurs impacts pour le client.
- Nommer les parties prenantes d'un contrat d'assurance vie et leur rôle respectif.

Principes juridiques essentiels

- Comprendre les modalités de paiement des primes dans un contrat d'assurance vie, y compris les spécificités liées à l'assurance décès.
- Décrire modalités et conséquences pour le souscripteur de la renonciation à son contrat.
- Comprendre les règles pour les mineurs et les majeurs protégés dans un contrat d'assurance vie.

La clause bénéficiaire

- Distinguer les différents types de clauses bénéficiaires.
- Rédiger une clause bénéficiaire adaptée à la situation d'un client

Fiscalité du contrat

- Identifier les différents cas de fiscalité applicables à l'assurance vie et prévoyance
- Comprendre les règles de fiscalité applicables en cas de rachat d'un contrat d'assurance vie et identifier les conditions d'éligibilité aux avantages fiscaux.
- Expliquer les règles fiscales applicables au capital versé aux bénéficiaires en cas de décès de l'assuré.
- Appliquer les règles fiscales à des situations concrètes de transmission d'assurance vie.
- 2 Etudes de cas, puis échanges et debrief« : appliquer les règles fiscales à des situations concrètes de transmission d'assurance vie.

Programme
3h30

Objectifs

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant sera capable de :

- Acquérir les notions clés / typologies & définitions
- Maîtriser les principaux aspects techniques & juridiques
- Optimiser la fiscalité en cas de vie & en cas de décès

Prérequis

Aucun prérequis

Public visé

Commerciaux / gestionnaires

Méthodologie utilisée

Apports théoriques et cas pratiques, mise en situations opérationnelles

Évaluations

Quiz de positionnement et d'évaluation des acquis avec l'outil Dendréo

Modalités & délais d'accès

Mise à disposition sur notre site internet www.cadriformat.fr des sessions de formations. Réponse à une demande en moins de 48h. Entrée en formation selon calendrier prévisionnel 2025.

Accessibilité

Nos prestataires hôteliers permettent l'accès aux P.M.R. Contacter le référent handicap yann.guillaume@cadriformat.fr pour toute question relative à l'accessibilité universelle de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Tarifs

Interentreprise : 390€ HT pour 1 personne en inter entreprises